



## BAREME MAXIMUM DES HONORAIRES DE VENTE TVA 20% INCLUSE

A la charge du vendeur sauf convention contraire

### BAREME PAR TRANCHES CUMULEES

Aucun honoraire, aucun frais, n'est dû avant la conclusion d'un contrat.

### La remise d'une note est obligatoire

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
Prix de vente inférieur à 30 000€	Forfait de 3000 €

Au-delà pourcentage sur la tranche :

De 30 001€ à 50 000€	10%
Entre 50 001€ et 150 000€	+ 5.5%
Supérieure à 150 001€	+ 4.5%

## BAREME HONORAIRES DE LOCATION

### Honoraires à la charge du locataire

Honoraires locations Zone tendue : 10 € du m <sup>2</sup> + 3 € du m <sup>2</sup> pour l'état des lieux
Honoraires locations Zone très tendue : 12 € du m <sup>2</sup> + 3 € du m <sup>2</sup> pour l'état des lieux

### Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires de publicité, prises de vues et diffusion : 1% du loyer annuel hors charges
Zone tendue Honoraires de visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 10€ du m <sup>2</sup>
Zone très tendue Honoraires de visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 12€ du m <sup>2</sup>
Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ du m <sup>2</sup>